

## Métier Nacelliste

Vous souhaitez devenir nacelliste ou développer vos compétences en conduite de nacelles élévatrices (PEMP) ? Le Parcours Métier Nacelliste proposé par EUREKA est une formation complète de 15 jours qui vous prépare à l'exercice du métier en toute sécurité.

Ce parcours intègre plusieurs modules essentiels : initiation au métier de nacelliste, CACES® R486 (groupes A et B), travail en hauteur avec port du harnais, habilitation électrique H0B0 BS BE manœuvre, AIPR opérateur, et le Passeport Sécurité Intérimaire (PASI).

Grâce à une alternance de théorie et de mises en situation pratiques, vous apprendrez à identifier les risques, lire des plans et consignes, utiliser correctement les EPI, et manipuler les différents types de nacelles en respectant la réglementation en vigueur.

**Durée:** 105.00 heures (15.00 jours)

### Profils des apprenants

- Demandeurs d'emploi souhaitant se former à un métier porteur dans les secteurs du BTP, de la logistique ou de la maintenance
- Salariés en poste souhaitant élargir leurs compétences ou obtenir des habilitations complémentaires
- Personnes en reconversion professionnelle souhaitant se spécialiser dans la conduite de nacelles élévatrices
- Intérimaires du bâtiment souhaitant renforcer leur employabilité avec des certifications reconnues (CACES®, AIPR, PASI...)

### Prérequis

- Maîtrise écrite et orale du français
- Aptitude médicale au travail en hauteur : absence de contre-indication physique et ne pas être sujet au vertige
- Âge minimum requis : 18 ans

### Accessibilité et délais d'accès

EUREKA met en place des actions de formation directement au sein des entreprises.

De fait, si des personnes en situation de handicap souhaitent bénéficier de ces actions d'enseignement, l'employeur est tenu d'organiser l'accès à une salle adaptée pour la participation de la personne à la session de formation et de mettre à disposition les équipements nécessaires au déroulement de cette formation.

Dans le cas d'une sollicitation directe par une personne en situation de handicap, il est possible de nous contacter pour que nous étudions les possibilités d'adaptations ou que nous orientons la personne vers un réseau de référent qui pourra prendre en charge cette demande.

Le nombre de participant à cette formation est compris entre 4 et 10 stagiaires.

Le délai d'accès pour cette formation est de 3 semaines

### Qualité et indicateurs de résultats

Le taux de satisfaction de nos apprenants sur la formation Métier Nacelliste est de 92%

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir les compétences techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice du métier de nacelliste
- Maîtriser la conduite en sécurité des PEMP (nacelles élévatrices) de groupes A et B conformément à la recommandation R486
- Être capable d'intervenir à proximité des réseaux en respectant les obligations légales (AIPR)
- Comprendre et appliquer les règles de sécurité sur chantier, notamment en hauteur, dans un environnement électrique ou BTP
- Obtenir les certifications et habilitations obligatoires pour exercer : CACES® R486, Habilitation électrique H0B0 BS BE, PASI, AIPR opérateur

## Contenu de la formation

- Présentation et Initiation au métier de Nacelliste (4 jours - 28h00) :
  - Présentation du métier de nacelliste :
  - Rôle et mission
  - Environnement de travail
  - Domaine d'intervention
  - Les différents types de nacelles
  - Introduction à la réglementation :
    - Code du travail, recommandations CARSAT / INRS
    - Recommandation R486
    - Notions de responsabilité civile et pénale
  - Lecture de plans / consignes / ordres de mission (initiation) :
  - Lire une fiche de poste ou un plan d'intervention simple
  - Interpréter une consigne écrite de sécurité
  - Comprendre une affection d'équipe
  - Analyses des risques liés à l'utilisation d'une nacelle :
  - Chutes, renversement, écrasement, environnement
  - Simulation professionnelle / jeu de rôle :
    - Préparation d'un chantier fictif
    - Répartition des rôles : nacelliste, chef d'équipe chef de chantier
    - Analyser les bons réflexes et les écarts de comportement
- PASI (2 jours soit 14h)
  - Règles de vie sur chantier :
  - (Téléphone portable, alcools et drogues, hygiène, environnement, produits dangereux, panneaux signalétiques, pictogrammes...) + Affichages réglementaires (RI, Secours/SST, horaires...) et situation d'urgence (secours)
  - Prendre connaissance des règles dès l'arrivée sur le site – EPI de base : casque, gants, chaussures ou bottes sécurité, lunettes
  - Proscrire l'utilisation du téléphone portable au poste et la consommation de drogues ou alcools (RI)
  - Utiliser et respecter les installations mises à disposition ; connaître et respecter les panneaux signalétiques, les étiquettes de produits dangereux et pictogrammes du chantier
  - Alerter ou faire alerter les secours et protéger la victime en cas d'accident. Repérer le point de rassemblement et les SST présents sur le chantier
  - Connaître son devoir d'alerte, son droit de retrait
  - Énergies :
    - Sources d'énergies sur le chantier et risques associés (électrification, électrocution, explosion, intoxication par inhalation, fouet de câble...)
    - Couleurs des grillages avertissements / réseaux = danger
    - Contrôles visuels de l'état des matériels et accessoires fournis par le chef
  - Pas d'interventions sans habilitation
  - Déplacement et accès :
    - Utiliser les zones de circulation identifiées sur le chantier ; les garder dégagées et respecter les zones de stockages ; signaler toute anomalie
    - Signaler aussi tout manque d'EPC, d'éclairage dans une circulation
  - Appliquer la règle des « 3 points d'appui nécessaires » lors des déplacements verticaux
  - Engins et véhicules :
    - Pour conduire un engin, avoir impérativement une autorisation de conduite (aptitude médicale à la conduite à jour, la compétence, le CACES® ou équivalent, consignes spécifiques du chantier)
    - Appliquer la règle des « 3 points d'appui nécessaires » pour éviter la torsion de cheville à la montée et descente des engins
    - Ne pas travailler et circuler à proximité d'un engin ou véhicule (respecter la zone de balisage) – risques des angles morts, de renversement d'engins, ...
    - S'assurer que le conducteur me voit...
  - EPI spécifique : gilet haute visibilité
  - Hauteur :
    - Identification des différents matériels permettant le travail en hauteur : PIRL, platelage sur tour d'étalement, échafaudage roulant et de pied, PEMP
    - Identification des matériels pour l'accès : escalier définitif, escalier de chantier (ex : ESCALIB), escalier pliable, tour escalier, échelle...
  - Connaissance et présence des EPC au poste de travail en hauteur et moyens d'accès disponibles (pas d'échelle comme poste de travail)

- Interdiction de modifier tout équipement (échafaudage, platelage, garde-corps ...)
- Signaler à mon chef toute anomalie constatée,
- N'utiliser un échafaudage ou une plate-forme de travail que sur ordre de mon chef, après formation au poste ; et dans ce cas respecter les accès, ne pas surcharger le plancher de travail et ne pas le modifier
- Pas de montage, ni vérification d'échafaudages sans habilitation
- Tout matériel doit être stabilisé
- Règle des « 3 points d'appui nécessaires » lors des déplacements verticaux
- Prendre conscience de ses postures de travail (Ex : garder le dos bien droit, plier les jambes, solliciter des moyens de manutention mécaniques...)
- Ensevelissement :
  - Exemples d'éboulements et de systèmes de maintien des terres (illustrations)
  - Ne descendre dans une fouille que sur ordre du chef
  - Utiliser un moyen d'accès sécurisé pour descendre en fouille
  - Ne jamais travailler dans une tranchée non blindée ou non talutée
  - Signaler à mon chef, toute découverte de grillages avertisseurs, réseaux, venues d'eau, odeur particulière (gaz, pollution, ...), fissuration de la paroi
- Stabilisation en phase provisoire :
  - Exemples de matériels et de situations de travail (illustrations)
  - Identifier un manquement grave de stabilisation en phase provisoire (pas de compas, ni stabilisateurs)
  - Ne pas retirer ou modifier un équipement de stabilisation ou d'étaie, sans ordre du chef
  - Prendre conscience de ses postures de travail (Ex : garder le dos bien droit, plier les jambes, solliciter des moyens de manutention mécaniques...)
- Travaux à proximité des voies de circulation :
  - Travailler uniquement dans l'emprise du chantier, en présence de la signalisation temporaire (panneaux, barrières, GBA...)
  - EPI spécifique : gilet haute visibilité
  - Respecter les accès chantier / public mis en place
  - Outillages électroportatifs :
    - Connaître les risques liés à l'utilisation de ces outils considérés comme machines dangereuses : scie circulaire, perceuse, meuleuse et découpeuse thermique (à disque) sans oublier le risque poussières
    - Pas formé, pas toucher et avoir l'accord du chef pour utiliser le matériel
    - Porter les EPI spécifiques fournis par mon chef (anti-bruit, lunettes, gants, masque...)
    - Savoir reconnaître un poste de travail en sécurité (exemple du cas du burineur/perceuseur en hauteur ; exemple de table à découpe avec système d'aspiration à la source)
  - Prendre conscience de ses postures de travail (Ex : garder le dos bien droit, plier les jambes, solliciter des moyens de manutention mécaniques...)
- Elingage :
  - Connaître uniquement les risques : pas formé (élingueur ou chef de manœuvre), pas élinguer
  - Ne jamais stationner sous une charge
  - Ne pas réutiliser les élingues à usage unique
- Sécurité et habilitations électriques H0B0, BS, BE Manœuvre (2 jours soit 14h00)
  - Réglementation & responsabilité :
    - Décret 2010-1118, norme NFC 18-510, rôles employeur/salarié
    - Zones d'environnement électrique, niveaux d'habilitation
  - Les risques électriques :
    - Effets du courant sur le corps humain
    - Risques directs et indirects
    - Statistiques et retours d'accidents
  - Prévention & protections :
    - Equipements de protection individuelle et collective (gants, écran facial, tapis isolant...)
    - Dispositifs de verrouillage, signalisation, consignation
    - Procédures d'intervention selon habilitation
    - Mise en œuvre selon le symbole visé
    - Manœuvres, interventions, essais, consignation, vérifications
    - Travaux sous tension / hors tension / au voisinage
    - Rédaction de documents : attestation, autorisation, fiche de manœuvre, etc.
  - Exercices pratiques :

- Mise en situation sur platine pédagogique ou simulateur
- Analyse de scénario, VAT (Vérification d'Absence de Tension), consignation...
- Adaptés au niveau visé par chaque stagiaire
- Travail en Hauteur - Port du Harnais (1 jour - 07h00)
  - Définition et utilisation des EPI, de l'outillage et des moyens d'ascension (échelles, grimpettes, etc...)
  - Réglementation : UTE C18-510-1, consignes de sécurités et documents associés
  - Technologie des réseaux et du matériel (connecteurs, isolateurs, conducteurs...)
  - Rôle des MALT et mises en CC
  - Mise en situation sur supports bois, béton et métallique avec analyse des risques liés à l'environnement
  - Ascension et positionnement sur échelles et grimpettes au poste de travail
  - Mise en œuvre des EPI (Harnais, longe antichute) et réalisation de différents types de nœuds
  - Evacuation d'une personne en difficulté en haut d'un support (descenseur)
  - Manœuvres de consignation (VAT, MALT et CC) d'un réseau AER et EME BT (producteur autonome...)
  - Remplacement d'un isolateur d'alignement et réalisation d'une attache
  - Réparation d'un conducteur nu et isolé par manchonnage
  - Déroulage, ancrage et réglage d'un câble torsadé dans les règles de l'art (poulies, réglage flèches...)
  - Préparation d'une extrémité de câble et raccordement sur grille avec les outils adaptés
- AIPR Opérateur (1 jour - 07h00)
  - Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
  - Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
  - La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
  - Les principaux documents
  - Terminologies employée dans la réglementation anti-endommagent
  - La mise en œuvre du chantier
  - Les documents nécessaires sur un chantier
  - Les piquetages et marquages au sol
  - Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
  - Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
  - Les consignes spécifiques pour les travaux urgents
  - Savoir préparer son intervention
  - Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
  - Savoir les localiser selon leurs classes
  - Repérer les réseaux sur plan
  - Travailler à proximité des réseaux
  - Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
  - Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- CACES® R486 NACELLE GR.A&B (5 jours - 35h00)
  - Connaissance générales
  - Technologie des PEMP
  - Les principaux types de PEMP
  - Les catégories CACES®
  - Notions élémentaires de physique
  - Stabilité des PEMP
  - Risques liés à l'utilisation des PEMP
  - Justification et choix du port des EPI contre les chutes Exploitation des PEMP
  - Vérification d'usage des PEMP
  - Port et utilisation corrects de l'équipements contre les chutes de hauteur pour la conduite de PEMP prise de poste et versification
  - Conduite en sécurité et manœuvres
  - Fin de poste
  - Opérations d'entretien quotidien
  - Maintenance

## Organisation de la formation

### Équipe pédagogique

## EUREKA

135 impasse du Chasselas  
83210 La Farlède  
Email : [sbru@eureka-competences.fr](mailto:sbru@eureka-competences.fr)  
Tel : +33955779086



Nos formateurs ont une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle. Titulaires des diplômes/titres/certificats requis.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs sont régulièrement formés.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Supports de formation fournis aux stagiaires (présentations, fiches techniques, documents de synthèse)
- Matériel pédagogique adapté vidéoprojecteur, paperboard, tableau blanc, ordinateurs ou tablettes si nécessaire
- Outils interactifs, études de cas, mises en situation, quiz, jeux pédagogiques, plateformes numériques

### Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émergence signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- Suivi pédagogique assuré tout au long de la formation par l'équipe de formateurs (présence, participation, progression)
- Évaluation des acquis via des questionnaires, des études de cas, des mises en situation ou des exercices pratiques adaptés aux objectifs de la formation
- Remise d'une attestation de fin de formation mentionnant la nature, la durée et les résultats obtenus (le cas échéant)
- Questionnaire de satisfaction à chaud rempli par les stagiaires pour évaluer la qualité de la formation et l'atteinte des objectifs
- Évaluation à froid pour mesurer la mise en application sur le terrain et l'impact professionnel

**Prix** : Tarif sur devis selon durée et catégorie(s) choisie(s) disponible(s) sur simple demande

**À** : [formation@eureka-competences.fr](mailto:formation@eureka-competences.fr) ou au 09 55 77 90 86

**Dernière mise à jour** : 21/07/2025